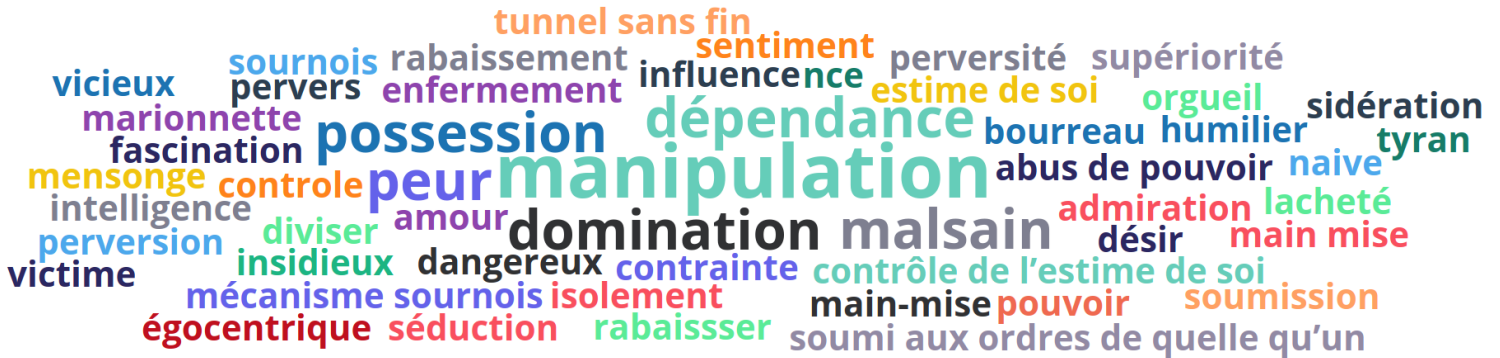


Atelier 5 / Qu'est-ce que l'emprise ?

L'atelier a commencé par une activité « nuage de mots ». Pendant 5 minutes, les participants ont été invités à inscrire sans limitation ni modération les mots auxquels ils associaient l'idée d'emprise.

Voici quel a été le résultat :



Nous avons ensuite eu un temps consacré au débriefing. Le but de cette seconde partie d'atelier a été de revenir sur chacun des mots choisis, d'expliquer les raisons du choix de certains, et de chercher à analyser ce nuage pour essayer d'aboutir à une définition. Il a fallu pour cela regrouper ensemble les mots aux sens similaires.

Plusieurs thématiques se dégagent en effet facilement des propositions des participants :

- Domination / supériorité
- Manipulation
- Main mise
- Abus de pouvoir
- Peur, naïveté, fascination, amour
- Sentiments
- Dépendance
- Bourreau
- Peur
- Admiration
- Enfermement
- Insidieux
- Contrôle

Une fois l'analyse terminée, la fin de l'atelier a été consacrée à essayer de formuler, à partir de l'ensemble des éléments précédents, une définition de l'emprise qui soit validée par tous.

Ainsi, en fin d'atelier, le groupe de travail a donc proposé la définition suivante :

« Une personne va instaurer un rapport de domination envers une autre personne, en utilisant parfois de la violence (psychique ou physique).

Elle va utiliser les sentiments (séduction, admiration, confiance...) et abuser de son pouvoir ou des faiblesses de l'autre (jeunesse, naïveté, amour, peur).

La victime est dans un état de dépendance, de soumission.

Le bourreau peut manipuler sa victime, elle est sous son contrôle, perd son discernement.

C'est un rapport malsain, et un processus long et insidieux. »

En fin d'atelier, Violaine Chabardes (Colosse aux pieds d'argile) a précisé qu'il n'existe pas de définition dans le Code pénal de l'emprise : il s'agit toujours d'une interprétation par les magistrats au cas par cas.

Souvent (bien que pas toujours), la victime de l'emprise a des carences affectives, ou des complexes. Le manipulateur est une personne qui va « appuyer là où ça fait mal ». Attention aussi en conséquence de ne pas inverser la culpabilité : même si on a un profil, une faiblesse, le coupable c'est celui qui en use.

Enfin, dernière caractéristique de l'emprise : on peut mettre du temps à se déclarer victime car précisément la personne n'a pas conscience d'en être une.